



Comptes annuels

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport

31/12/2019

Ce document contient 22 pages





Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Sommaire

1	<i>Comptes annuels</i>	3
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif (avant répartition)	5
1.3	Compte de résultat	6
2	<i>Annexe</i>	8
2.1	LHRA - Annexe 2019	9

Comptes annuels



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport

Actif		Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	2 683	2 432	251	625
		Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	2 683	2 432	251	625	
	Immobilisations corporelles	Terrains	64 526	43 798	20 727	26 423
		Constructions	330 914	281 418	49 495	45 708
Inst. techniques, mat.out.industriels		190 653	172 034	18 619	9 113	
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL	586 094	497 251	88 842	81 244		
Immobilisations financières ⁽¹⁾	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts	7 500		7 500	7 500	
Autres immobilisations financières						
TOTAL	7 500		7 500	7 500		
Total I		596 277	499 683	96 594	89 370	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commande					
	Créances ⁽²⁾	Créances usagers et comptes rattachés	15 113	598	14 514	8 918
Autres créances		41 715		41 715	44 318	
TOTAL		56 828	598	56 229	53 236	
Divers	Autres titres					
	Valeurs mobilières de placement	19 370		19 370	19 241	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	214 720		214 720	181 494	
Charges constatées d'avance (4)	329		329	261		
Total II	291 248	598	290 649	254 233		
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		887 526	500 282	387 244	343 603	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	361 012	332 012
	Ecart de réévaluation		
	Réserves	64 418	64 418
	Report à nouveau	-86 992	-91 980
	Résultat de l'exercice	2 305	4 988
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecart de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	3 461	
	Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)			
Total I		344 204	309 438
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
Total II			
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		4 261
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 670	15 452
	Dettes fiscales et sociales	16 368	14 451
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance			
Total III		43 039	34 165
Écart de conversion passif IV			
Total du passif (I+II+III+IV)		387 244	343 603
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	43 039	34 165
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
 Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens	1 381	1 863
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	91 514	92 428
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	92 896	94 291
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	25 007	23 828
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	244 893	223 751
	Produits liés à des financements réglementaires		
Ventes de dons en nature			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	7 428	12 318	
Autres produits	61 340	30 720	
	Total des produits d'exploitation I	431 566	384 910
Charges d'exploitation	Marchandises Achats	10 460	5 916
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements	13 726	19 683
	Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	206 508	179 127
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 188	4 896
	Salaires et traitements	121 351	104 235
	Charges sociales	39 063	34 798
	amortissements	30 898	37 491
	provisions		
Dotations d'exploitation	598		
• sur immobilisations			
• sur actif circulant : provisions			
• pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association	3 900		
Autres charges	454	207	
	Total des charges d'exploitation II	432 151	386 357
	Résultat d'exploitation (I-II)	-585	-1 446
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	851	806
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	851	806
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	24	304
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI	24	304
	Résultat financier (V-VI)	826	501
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	241	-945
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019

Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	560	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 539	6 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	2 099	6 000
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35	66
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	35	66
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		2 064	5 934
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII		
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		434 516	391 716
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		432 210	386 728
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		2 305	4 988
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

Annexe





KPMG Entreprises
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 09
France

Téléphone : +33 (0)4 37 64 78 00
Télécopie : +33 (0)4 37 64 78 78
Site internet : www.kpmg.fr

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Handisport

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019

Montants exprimés en euros

Ce rapport contient 14 pages

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.1.1	Présentation des comptes	1
1.1.2	Méthode générale	1
1.1.3	Changement de méthode d'évaluation	1
1.1.4	Changement de méthode de présentation	1
1.2	Faits marquants	2
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Immobilisations incorporelles	2
2.1.4	Immobilisations corporelles	3
2.1.5	Créances	4
2.1.6	Produit à recevoir	4
2.1.7	Valeurs mobilières de placement	5
2.2	Passif	6
2.2.1	Fonds associatifs	6
2.2.2	Provisions pour risques et charges	8
2.2.3	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	8
2.2.4	Provision pour médailles du travail	8
2.2.5	Report à nouveau avant répartition du résultat	9
2.2.6	Etat des dettes	10
2.2.7	Fournisseurs et comptes rattachés	10
2.2.8	Informations à caractère fiscal	11
3	Informations relatives au compte de résultat	11
3.1	Ventilation des produits	11
4	Autres informations	11
4.1	Effectifs	11
4.2	Contributions volontaires en nature	11
4.3	Rémunération des 3 plus haut dirigeants	11
4.4	Engagements hors bilan	12

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Principes, règles et méthodes comptables

1.1.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.1.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

1.1.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Notamment les durées d'usage ont été appliquées pour le calcul des amortissements dans la mesure où l'association n'excède pas les seuils fixés par le décret du 30/12/2005 (réforme des actifs).

L'association ne détient pas d'immobilisation décomposable.

1.1.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2 Faits marquants

Dans le cadre de la réforme des territoires, une restructuration de l'association a eu lieu en 2017. En effet, le Comité Régional Handisport Auvergne, et la Ligue Rhône-Alpes Handisport, deux associations œuvrant dans le même but et souhaitant coordonner leurs efforts, ont fusionné par voie de fusion-absorption afin de mettre en œuvre des synergies.

Le Comité Régional Handisport Auvergne et la Ligue Rhône-Alpes Handisport ont mis en œuvre la stratégie de regroupement, telle qu'elle a été proposée par leurs dirigeants respectifs lors des conseils d'administration respectifs du 10 juin 2016 et du 30 juin 2016.

Dans ce cadre, la fusion-absorption du Comité Régional Handisport Auvergne par la Ligue Rhône-Alpes Handisport a pris effet le 18 mars 2017.

L'association se dénomme désormais la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes Handisport.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau joint

2.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau joint

2.1.3 Immobilisations incorporelles

2.1.3.1 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans

2.1.4 Immobilisations corporelles

2.1.4.1 Principaux mouvements

Les principaux mouvements intervenus sur l'exercice sont :

- Acquisition matériel sportif pour 22 673 €,
- Acquisition de matériel de transport pour 8 900 €,
- Acquisition matériel de bureau et info pour 6 549 €.

2.1.4.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Agencements, aménagements	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel sportif	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel médical	Linéaire	5 ans
Installations Générales	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans

2.1.5 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<i>Créance de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	7 500		7 500
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances clients et comptes rattachés	15 113	14 514	599
Autres créances	41 715	41 715	
Charges constatées d'avance	329	329	
Total	64 657	56 558	8 099

2.1.6 Produit à recevoir

Subvention Basket (#741 304)	6 000 €
Subvention Régionale (#102 600)	29 000 €
	<u>35 000 €</u>

2.1.7 Valeurs mobilières de placement

Titre	Valeur d'acquisition	Cours à la clôture de l'exercice	Plus value latente	Moins value latente
Sicav CM	19 241	21 572	2 202	

Les valeurs mobilières sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Elles font état, à la clôture de l'exercice 2019, d'une plus-value latente de 2 202 €.

2.2 Passif

2.2.1 Fonds associatifs

2.2.1.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	332 012	29 000		361 012
Valeur du patrimoine intégré				
Fonds de trésorerie				
Apports sans droit de reprise	5 114			5 114
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme	326 898	29 000		355 898
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves	64 418			64 418
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	64 418			64 418

2.2.1.2 *Autres fonds associatifs*

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par l'organisme		5 000	1 539	3 461
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				

2.2.1.3 Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'association

Sur l'exercice, l'association a reçu des subventions d'investissements.

Leurs traitements comptables suivent le régime des subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables par l'association. Elles sont comptabilisées dans les comptes 102 600 (Subventions sans droit de reprise). Ces subventions d'investissements ne sont pas amorties.

Le détail des subventions reçues en 2019 est le suivant :

Subventions	Montant
Subvention Conseil Régional	29 000
Total	29 000

La Subvention du Conseil Régional a été affectée à diverses dépenses, notamment en matériel sportif pour 23 K€ et en matériel informatique pour 6,5 K€. L'intégralité de la subvention a été dépensée sur l'exercice en cours.

2.2.2 Provisions pour risques et charges

2.2.2.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Voir tableau joint.

2.2.3 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, est non significatif. Ce montant tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite (fonction du taux de rotation des salariés et de la table de mortalité) ainsi que des charges sociales.

Il n'est pas significatif au 31/12/2019.

2.2.4 Provision pour médailles du travail

Il n'y a pas d'usage établi en la matière.

2.2.5 Report à nouveau avant répartition du résultat

Tableau du report à nouveau avant répartition du résultat		
Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau 31/12/2018 :	- 91 981	
- affectation du résultat 2018	+ 4 988	
- au 31/12/2019	- 86 993	
- affectation au fonds de réserve associatif	0	
Solde	- 86 993	

2.2.6 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances	
			A plus 1 an	A plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 670	26 670		
Dettes fiscales et sociales	16 368	16 368		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	43 069	43 069		

2.2.7 Fournisseurs et comptes rattachés

	Nature	Montant fin d'exercice
Fournisseurs	Exploitation	20 389
Factures non parvenues	Exploitation	6 282

2.2.8 Informations à caractère fiscal

L'association n'est pas soumise aux impôts commerciaux.

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits

Produits d'exploitation	92 897
Subventions	244 893
Reprises sur provisions et transferts charges	7 428
Cotisations	25 008
Autres	61 340
Total	431 566

4 Autres informations

4.1 Effectifs

L'effectif de la Ligue Handisport s'élevait à 5 salariés au 31 décembre 2019, dont quatre à temps plein et un à temps partiel (sur la base d'un contrat de 10h par mois).

4.2 Contributions volontaires en nature

Les heures de bénévolat réalisées par la Ligue Handisport se sont évaluées à 10 000 heures environ dont 1 850 heures réalisées par M. Nicolas, le Président de la Ligue.

4.3 Rémunération des 3 plus haut dirigeants

« En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versées aux trois plus haut cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 0 € en 2019 ».

4.4 Engagements hors bilan

L'association a contracté un emprunt auprès du Crédit Mutuel en Mai 2014. L'emprunt est de 60 000 € et est remboursable par mensualités constantes sur 5 ans, soit 60 mensualités. La dernière échéance sera due le 30 avril 2019.

L'emprunt a été réalisé dans le but de couvrir des dépenses de travaux d'aménagement et de mise aux normes des sanitaires.

Cet emprunt est accompagné d'une garantie sous forme de nantissement sur les biens de l'association dont elle est propriétaire. Cette garantie a été consentie à hauteur de 20 000 € et a été constituée par acte séparé sous-seing privé.